



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2015

DÉLÉGATION DU CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



PATRICE VALENTIN
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
CHAMPAGNE-ARDENNE

Une croissance de l'activité de 20 %

Je suis particulièrement heureux de vous présenter le bilan d'activité 2015 de la délégation Champagne-Ardenne du CNFPT.

Cette année 2015 a connu une croissance exceptionnelle de l'activité. La délégation a accueilli 16 000 stagiaires, en augmentation de 29 % par rapport à 2014. Le nombre de journées de formation s'est élevé à 3 404, soit 20 % de plus que l'année précédente.

Cette croissance de l'activité 2015 constitue de fait une marche très importante dans l'augmentation du service rendu. Elle vient confirmer la tendance de fond observée depuis 2008. Depuis cette date, l'activité de la délégation a augmenté de 55 %, tant en termes d'accueil de stagiaires que de journées de formation réalisées.

La délégation participe pleinement aux résultats obtenus par l'ensemble de l'établissement.

Le CNFPT, par les efforts continus pour améliorer son organisation, et par l'investissement dans plus de services numériques, a pu rendre un service plus important, tout en diminuant ses coûts. La journée de formation stagiaire coûte 129 €, moins que la moyenne des coûts constatés par ailleurs.

Ce résultat, c'est aussi le fruit de l'implication régulière et continue de chaque membre de l'équipe de la délégation pour une réponse optimale aux attentes exprimées tant par les collectivités que les agent.e.s en matière de formation. Chacun.e participe ainsi à l'amélioration du service public par une élévation des connaissances et compétences des agent.e.s territoriaux.ales.

L'augmentation de la quantité va de pair avec le souci d'améliorer la qualité. C'est ainsi qu'en 2015, la délégation a continué ses rencontres avec ses intervenant.e.s, acteur.rice.s essentiel.le.s de toute cette activité. Les échanges portent en particulier sur la pédagogie pour adultes, apprendre en 2015 demande d'autres approches et méthodes qu'il y a dix ans.

Par ailleurs, l'offre d'actions de lutte contre l'illettrisme s'est étendue à tout le territoire de Champagne-Ardenne. Les journées « intra », souvent définies sur-mesure au sein des collectivités, ont augmenté de 58 % par rapport à 2014. Les plans de formation pour les petites collectivités, réalisés en partenariat avec les centres de gestion, ont généré 230 jours de formation en 2015.

C'est avec une grande confiance que la délégation, par une coopération renforcée avec ses consœurs de Lorraine et Alsace-Moselle, inscrit son avenir dans la Région Grand-Est. Elle s'impliquera pleinement dans la réponse aux besoins de cette nouvelle grande collectivité.

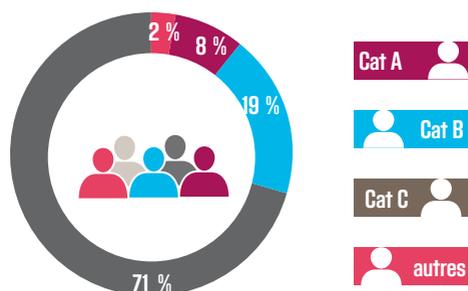
NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

15 998

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2015



+29,3 %
PAR RAPPORT À 2014



UNE FORMATION POUR TOUS



3 404

JOURNÉES FORMATIONS ORGANISÉES

+ 19,5 % PAR RAPPORT À 2014

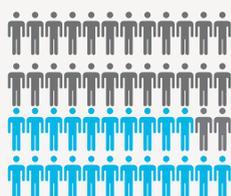
UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION



38 255

 JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES

+ 16,9 % PAR RAPPORT À 2014



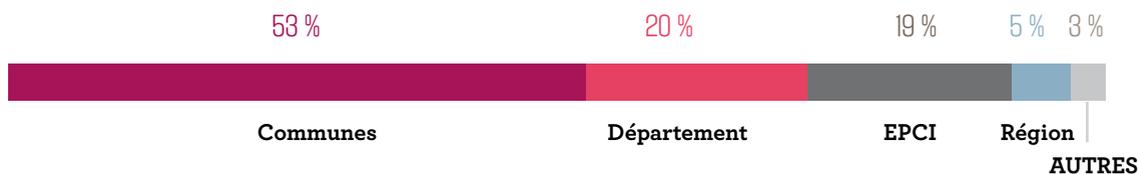
322

INTERVENANT.E.S
DONT

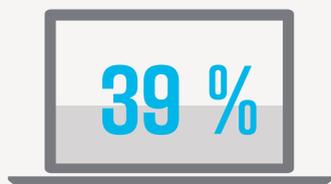
52 % DE TERRITORIAUX.ALES

13 %

TAUX D'ABSENTÉISME
AUX FORMATIONS



UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS



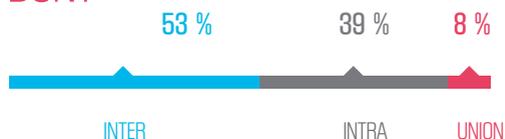
DES JOURS FORMATION STAGIAIRES

concernent les agents de la filière technique. La part des autres filières est respectivement de **35 %** pour la filière administrative et de **14 %** pour la filière sanitaire et sociale.

FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

2 724 JOURS DE FORMATION CONTINU

DONT



Malgré l'implantation du siège de la délégation à Troyes avec 80 % de ses agent.e.s, un travail de territorialisation reposant en particulier sur l'accueil des formations dans les antennes et centres de formation est effectué. Ainsi, plus des deux tiers des jours de formation sont réalisés dans la Marne, la Haute-Marne et les Ardennes.

LA TERRITORIALISATION DES ACTIONS DE FORMATION



764 AGENT.E.S DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts



2 156 JOURNÉES DE FORMATION

réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

✓ **15** actions organisées

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Le CNFPT Champagne-Ardenne poursuit son accompagnement des projets des collectivités, dans le cadre d'actions organisées en interne pour les agent.e.s d'une même collectivité, formations dites « intra », et également en lien avec les évolutions réglementaires.

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Un itinéraire de formations à l'entretien professionnel pour les encadrant.e.s a été mis en œuvre en co-construction avec la mairie, la communauté d'agglomération et le CCAS de Châlons-en-Champagne :

- sensibilisation des évaluateur.ice.s sous forme de saynètes tirées de la vie quotidienne de travail, comme entrée en matière pour donner tout leur sens aux formations ;
- élaboration des fiches de poste et préparation, structuration et amélioration des techniques d'entretien, travaillées lors de modules spécifiques ;
- apports de connaissances sur les modalités d'attribution du régime indemnitaire, les dispositifs de la formation et/ou d'accompagnement à la mobilité ;
- entraînement actif à la conduite des entretiens professionnels.

551 stagiaires au total ont participé à cette action globale conjuguant ressources humaines et management.

LA FORMATION DES MEMBRES DES CHSCT

Les membres des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) des collectivités, renouvelés suite aux élections professionnelles du 4 décembre 2014, ont bénéficié de 69 sessions de formation : formations de base de 5 jours (cadre réglementaire, périmètre d'action du comité et rôle des membres) ; et actions spécifiques sur les risques psychosociaux. Ce dispositif a nécessité le recrutement d'intervenant.e.s spécialisé.e.s et des temps de cadrage, organisés par le CNFPT en amont, entre intervenant.e.s et collectivités.



L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'UN SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME À L'APPUI DES COLLECTIVITÉS

La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 relative à l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi Alur) a transféré l'instruction des autorisations d'urbanisme des services de l'État vers les communes comprises dans un EPCI de plus de 10 000 habitant.e.s.

Dans ce cadre, le Conseil départemental de l'Aube a décidé de proposer aux communes concernées son soutien dans ce domaine.

Les agent.e.s nouvellement chargé.e.s des opérations foncières ont ainsi été formé.e.s à l'« instruction des autorisations d'urbanisme » : approche concrète du métier d'instructeur.rice, étude de la procédure depuis le dépôt de la demande à la notification par la.le maire, et points de vigilance dans le suivi des dossiers. Cette action a accompagné le démarrage de l'activité de ce tout nouveau service.

DES FORMATIONS BUREAUTIQUES

Des collectivités ont confié au CNFPT Champagne-Ardenne la mise en œuvre de leurs projets de formation informatique et bureautique. Les dispositifs notables ont été les suivants :

- « Libre Office » pour la Mairie de Romilly-sur-Seine ;
- outils bureautiques pour la Mairie, le CCAS de Reims et Reims Métropole ainsi que « Conception et réalisation de tableaux de bord informatiques » ;

- « L'approche et l'utilisation des réseaux sociaux en collectivités » pour le Conseil départemental des Ardennes ;

- « Outlook », en vue de favoriser l'accès aux informations institutionnelles des agent.e.s des lycées de la Région et de les rendre autonomes dans l'utilisation de la messagerie. 66 groupes d'agent.e.s sur cinq sites du territoire ont été formé.e.s.

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'année 2015 est caractérisée par une très importante demande en termes de sécurité au travail : sauveteur.euse secouriste du travail, habilitation électrique, assistant.e de prévention.

De nombreuses formations à la prévention des risques liés à l'activité physique, visant à sensibiliser les différent.e.s acteur.rice.s, ont été réalisées, par exemple pour la Mairie de Troyes, la Caisse des écoles de Reims, et la Région Champagne-Ardenne

notamment pour les agent.e.s d'entretien polyvalent.e.s.

Ces actions sont utiles aux collectivités qui souhaitent prévenir les accidents du travail, les troubles musculo-squelettiques, les risques psychosociaux, grande cause nationale soutenue par le CNFPT. Selon les situations, le. la formateur.rice pose avec les stagiaires, dans un but formatif, des diagnostics sur de réels postes de travail.

LA COMMUNICATION ET LA MÉDIATION AUPRÈS DU PUBLIC EN PROPRETÉ URBAINE

La mairie de Charleville-Mézières a souhaité améliorer la propreté en ville dans le cadre de son adhésion à l'Association des villes pour la propreté urbaine. Un des volets abordé : comment agir sur le comportement des habitant.e.s et des usagers de l'espace public pour qu'elles.ils adoptent des gestes préservant la propreté en ville ?

Le CNFPT Champagne-Ardenne a proposé l'action de deux formateur.rice.s spécialisé.e.s l'un en

communication et l'autre en expertise technique en propreté, en accompagnement de ce projet.

Directeur de l'environnement, agent.e.s de la propreté urbaine et inspecteur.rice.s de salubrité ont travaillé en équipe sur leur communication, mis en commun leurs savoirs et leurs expériences, et créé des outils favorisant les relations de proximité, de sensibilisation et de médiation avec le public.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La mairie de Charleville-Mézières a sollicité le CNFPT Champagne-Ardenne pour travailler la problématique de cohésion d'équipe et de management au sein de la cuisine centrale composée de 26 agent.e.s réparti.e.s en différents services : réception de marchandises, administration, atelier froid et chaud.

Établir un diagnostic préalable a constitué la première phase du dispositif. Celle-ci a consisté à des entretiens individuels avec l'élue, les responsables et les agent.e.s, afin de recueillir leurs ressentis et faire partager leur vécu professionnel.

Après une restitution collective, une deuxième phase, le plan d'action, a été initiée. Elle a consisté en un accompagnement de l'équipe de direction d'une part, et un travail de cohésion d'équipe, d'autre part.



INTERVIEW D'ARMELLE LEQUEUX

Première adjointe au Maire de Charleville-Mézières, déléguée aux affaires scolaires, à la petite enfance et à la restauration municipale

Quel est le point de départ de cette formation ?

Cette formation a été organisée pour répondre à une difficulté historique de travail en équipe au sein de la cuisine centrale, ce qui conduisait à des conflits et à un mal-être au travail des agent.e.s.

Cette formation a été programmée après plusieurs réunions entre les agent.es et l'élue de référence (moi-même), pour une remise en confiance des agent.e.s et pour qu'elles.ils perçoivent le véritable intérêt de la collectivité pour leur travail et leurs problèmes. Il s'agissait là de retrouver la confiance des agent.e.s afin de passer ensuite un contrat moral, dont une formation, pour parvenir à résoudre ces problèmes.

Quel était l'objectif pour la collectivité ?

Il s'agissait de parvenir à remotiver les agent.e.s, à ce qu'elles.ils se reconnaissent entre elles.eux, se respectent, connaissent le travail de l'autre pour pouvoir exploiter toutes les compétences dont chacune dispose afin de percevoir un avenir plus large à la cuisine centrale, celui de créer une Société publique locale pour fournir des repas au-delà de la population carolomacérienne.

Comment l'action a-t-elle été co-construite avec le CNFPT/les intervenant.e.s/la collectivité ?

Plusieurs rencontres ont été organisées. Le CNFPT et les intervenant.e.s ont fait preuve d'une réelle écoute et ont su

prendre le relai exactement là où l'élue avait laissé les choses, ne pouvant aller plus loin, car « seulement » élue.

Quel premier bilan peut être déjà établi ?

Le bilan est positif : moins de conflits, de l'entraide, des agent.e.s visiblement mieux à leur travail.

Des suites sont-elles envisagées ?

L'évolution positive de cette équipe est toujours regardée avec intérêt par sa hiérarchie et par les élu.e.s. Un nouveau directeur arrive dans la structure, avec la mission d'un management de qualité de cette équipe.



UNE OFFRE DE SERVICES SPÉCIFIQUES POUR LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE ET NOTAMMENT AU BÉNÉFICE DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE C

En Champagne-Ardenne, les agent.e.s de catégorie C représentent 77,1 % des agent.e.s territoriaux.ales, ceux de catégorie B, 12,7 % et ceux de catégorie A, 8,3 %*.

L'offre de services est proposée en conséquence afin de répondre aux besoins de formation de ces agent.e.s :

- une approche métier a permis la conception d'une offre de formation sur-mesure. Quelques exemples parmi les 14 itinéraires métiers existant : aide à domicile, agent.e de collecte, agent.e d'exploitation des équipements sportifs et ludiques, agent.e de restauration, agent.e de propreté des espaces publics, assistant.e éducatif.ve petite enfance ;
- « Initiation aux métiers techniques » à destination essentiellement des agent.e.s techniques polyvalent.e.s des petites collectivités : 5 modules de 3 jours couvrant 5 spécialités : électricité, peinture, menuiserie, plomberie, maçonnerie ;
- poursuite de l'accompagnement des collectivités dans la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs, dans leur souci constant d'un strict respect des règles sanitaires et d'hygiène dans les lieux de restauration collective, et dans leur engagement d'une restauration collective durable ;
- en intra, près de 300 jours ont été réalisés dans le domaine « Génie technique » en 2015.

Le CNFPT Champagne-Ardenne accueille environ 70 % d'agent.e.s de catégorie C chaque année.

* Source : Observatoire de la FPT Mai 2015.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

DES PLANS DE FORMATION MUTUALISÉS ET TERRITORIALISÉS

Le CNFPT Champagne-Ardenne coordonne à l'échelle départementale avec les centres de gestion de la fonction publique territoriale et des secrétaires de mairie référent.e.s, des plans de formation mutualisés, basés sur le recensement des besoins de formation. Ce dispositif vise à proposer des formations adaptées au public et aux spécificités des communes rurales, en proximité.

Le développement de l'intercommunalité et la mise en œuvre des entretiens professionnels préfigurent une nouvelle ingénierie pour les années à venir.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA CULTURE NUMÉRIQUE

La médiathèque du Grand Troyes a souhaité donner une nouvelle impulsion à son développement numérique auprès du public.

Afin d'aider les usagers dans l'utilisation des nouveaux outils numériques mis à leur disposition (tablettes, liseuses, réseaux sociaux, services en ligne...), un plan de formation pour le personnel de la médiathèque a été mis en place avec le CNFPT Champagne-Ardenne et l'INSET de Nancy :

- « l'utilisation de nouveaux outils » (70 agent.e.s) ;
- « enjeux et usages de la mutation numérique » pour un groupe plus restreint de 35 agent.e.s devenant référent.e.s-conseil auprès du personnel et des usagers.

Cette action a contribué à l'obtention en 2015 par la médiathèque du Grand Troyes du label « Bibliothèque numérique de référence » auprès du ministère de la Culture et de la communication.



L'ACTUALITÉ EN EXERGUE

Le succès des journées d'actualité proposées tout au long de l'année confirme l'intérêt des agent.e.s pour une information sur les dernières évolutions législatives ou autres. Les échanges avec des pairs leur permettent de mesurer les impacts sur leurs activités.

Le CNFPT Champagne-Ardenne se mobilise pour exercer une veille active sur l'environnement territorial et produire des sessions de formats courts autour de thèmes variés, journées ou demi-journées réparties sur le territoire et souvent à raison d'une par département.

DES RENDEZ-VOUS ORGANISÉS ANNUELLEMENT :

- les rendez-vous juridiques de l'interrégion Est ;
- journée sur les finances intercommunales (interrégion Est) ;
- la loi des finances 2015 (interrégion Est) ;
- rencontre territoriale CNFPT/ANDEV avec pour thème en 2015 « Faire de l'évaluation un outil éclairant pour revisiter nos politiques éducatives » ;
- journées-débat en Haute-Marne : 51 agent.e.s y ont participé : secrétaires de mairie autour de la dématérialisation des procédures comptables en collaboration avec la DGFIP ; personnels techniques sensibilisés au travail en hauteur ; et personnels d'animation pour un focus sur la

construction d'activité périscolaire ; l'occasion également de recenser les besoins de formation dans le cadre du plan de formation mutualisé.

DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES HUMAINES :

- la mise en œuvre des entretiens professionnels ;
- reconnaissance de l'expérience professionnelle et validation des acquis de l'expérience ;
- acteur.rice.s et instances en santé et sécurité au travail ;
- les plans d'action de prévention des RPS.

EN LIEN AVEC LA RÉFORME TERRITORIALE :

- les évolutions de l'organisation territoriale ;
- la loi NOTRe : enjeux et perspectives ;
- l'organisation des élections départementales.

EN PARTENARIAT :

- de bonnes pratiques pour une eau de qualité, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Agence Régionale de Santé, dans le département des Ardennes ;
- quelle organisation pour les grandes régions en France et en Europe ?, colloque en partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

LA PÉDAGOGIE AU CŒUR DE L'OFFRE DE PRESTATIONS DU SERVICE PUBLIC DE LA FORMATION

Le CNFPT accompagne les formateur.rice.s pour qu'elles.ils développent une pédagogie active et une expertise adossée aux pratiques des agent.e.s tout en tenant compte des contextes des collectivités.

Dans le cadre du schéma national des intervenant.e.s du CNFPT, le travail consacré à la relation avec les formateur.rice.s s'est poursuivi en 2015 :

- les premières « rencontres professionnelles rapides » ont permis un premier échange avec une trentaine d'intervenant.e.s potentiel.le.s qui ont été

reçu.e.s pour se présenter et dialoguer avec les conseiller.ère.s formation. Quinze d'entre d'elles. eux ont été recruté.e.s à la suite de ce jobdating ;

- « Intervenant.e.s et agent.e.s du CNFPT : une collaboration créative », thème de la rencontre annuelle : échanges sur les valeurs de service public et sensibilisation aux méthodes pédagogiques nouvelles que le CNFPT expérimente dans une « coopérative pédagogique », ouverte aux intervenant.e.s depuis 2015.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



LA DIRECTION

Eric AMELINE
Directeur

Françoise CORDONNIER
Directrice adjointe
formation

Tél. : 03 25 83 10 80
francoise.cordonnier@
cnfpt.fr

Florence COQUET
Directrice adjointe
chargée des ressources
Tél. : 03 25 83 10 62
florence.coquet@cnfpt.fr

Gérald BRISSON
Responsable des
Systèmes d'Information
Tél. : 03 25 83 10 66
gerald.brisson@cnfpt.fr

Chrystelle GOBERT
Assistante de Direction,
Chargée de la
communication
Tél. : 03 25 83 10 98
chrystelle.gobert@cnfpt.fr



INGÉNIERIE DE FORMATION

ASSISTANT.E.S FORMATION :

Aimée BERTIN
Tél. : 03 25 83 10 70
aimee.bertin@cnfpt.fr

Marie CICCARELLI
Tél. : 03 25 83 10 68
marie.ciccarelli@cnfpt.fr

Marie-Pierre CLAVEL
Tél. : 03 25 83 10 72
mariepierre.clavel@cnfpt.fr

Séverine LAMARQUE
Tél. : 03 25 83 10 79
severine.lamarque@cnfpt.fr

Jean-Baptiste MACHINET
Tél. : 03 24 56 21 05
jeanbaptiste.machinet@cnfpt.fr

Laurie PROVOOST
Tél. : 03 26 64 37 43
laurie.provoost@cnfpt.fr

Évelyne PONCELET
Tél. : 03 26 64 72 98
evelyne.poncelet@cnfpt.fr

Catherine VARALTA
Tél. : 03 25 83 10 82
catherine.varalta@cnfpt.fr

SECRÉTAIRES FORMATION :

Karole ALLAIN
Tél. : 03 26 64 37 43
karole.allain@cnfpt.fr

Martine CAMPAT
Tél. : 03 25 83 10 67
martine.campat@cnfpt.fr

Nathalie DARCE
Tél. : 03 25 83 10 77
nathalie.darce@cnfpt.fr

Sabrina DAVEZIES
Tél. : 03 25 83 10 76
sabrina.davezies@cnfpt.fr

Dominique LEFOULON-DUSOLLIER
Tél. : 03 25 83 10 78
dominique.lefoulon@cnfpt.fr

INGÉNIERIE DE FORMATION

CONSEILLER.ÈRE.S FORMATION :

REPÈRES ET OUTILS
FONDAMENTAUX
NÉCESSAIRES À L'EXERCICE
PROFESSIONNEL
EMPLOIS D'AVENIR
CITOYENNETÉ ET
POPULATION
CULTURE, ARCHIVES ET
DOCUMENTATION

Éric LEGRAND

Tél. : 03 25 83 10 71
eric.legrand@cnfpt.fr

MANAGEMENT - GRH
VALIDATION DES ACQUIS DE
L'EXPÉRIENCE (VAE) ET
RECONNAISSANCE DES
ACQUIS
DE L'EXPÉRIENCE (REP)
CORRESPONDANTE
TERRITOIRE HAUTE-MARNE

Vanessa BLIN-BOSSAERT

Tél. : 03 25 83 10 64
vanessa.blin@cnfpt.fr

AFFAIRES JURIDIQUES
SOCIAL, SANTÉ

Isabelle BELOTTI

Tél. : 03 25 83 10 73
isabelle.belotti@cnfpt.fr

SÉCURITÉ DES AGENTS
AU TRAVAIL -
SÉCURITÉ ET PROTECTION
DES BIENS ET DES PERSONNES
CORRESPONDANT
TERRITOIRE AUBE

Pascal POTIER

Tél. : 03 25 83 10 90
pascal.potier@cnfpt.fr

FINANCES ET GESTION
FINANCIÈRE
COMMUNICATION
INSTITUTIONNELLE
EUROPE ET INTERNATIONAL
FORMATION
PROFESSIONNELLE ET
RECHERCHE

FORMATION D'INTÉGRATION,
LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
RESPONSABLE DE L'ANTENNE
ET CORRESPONDANTE
TERRITOIRE MARNE

Marie-Jeanne MISCHLER

Tél. : 03 26 64 37 43
mariejeanne.mischler@cnfpt.fr

INFORMATIQUE ET
ADMINISTRATION DES
SYSTÈMES D'INFORMATION

Gérald BRISSON

Tél. : 03 25 83 10 66
gerald.brisson@cnfpt.fr

ENFANCE, ÉDUCATION,
JEUNESSE
RESTAURATION
SPORT
RESPONSABLE DE L'ANTENNE
ET CORRESPONDANT
TERRITOIRE ARDENNES

Bruno PETIT

Tél. : 03 24 56 21 05
bruno.petit@cnfpt.fr

GÉNIE TECHNIQUE

Carole CAILLET-CALLÉ

Tél. : 03 25 83 10 91
carole.caillet@cnfpt.fr

ENVIRONNEMENT

Carole CAILLET-CALLÉ

Tél. : 03 25 83 10 91
carole.caillet@cnfpt.fr
et **Marie-Pierre CLAVEL**
en délégation
Tél. : 03 25 83 10 72
mariepierre.clavel@cnfpt.fr

URBANISME ET
DÉVELOPPEMENT LOCAL
PRÉPARATION AUX
CONCOURS ET EXAMENS
PROFESSIONNELS ET
FORMATIONS TREMLIN

Véronique LEDOUX-JOURDAN

Tél. : 03 25 83 10 65
veronique.ledouxjourdan@cnfpt.fr



LE SERVICE RESSOURCES

Chargée d'accueil

Audrey BUREL

Tél. : 03 25 83 10 60
audrey.burel@cnfpt.fr

Secrétariat

Emeline SERRE

Tél. : 03 25 83 10 75
emeline.serre@cnfpt.fr

Responsable comptable

Johann PETITJEAN

Tél. : 03 25 83 10 69
johann.petitjean@cnfpt.fr

Assistantes comptables

Valérie JANCENELLE

Tél. : 03 25 83 10 74
valerie.jancenelle@cnfpt.fr

Nathalie SEYLER

Tél. : 03 25 83 10 63
nathalie.seyler@cnfpt.fr

Reprographie, logistique, bâtiment

Stéphane MERGER

Tél. : 03 25 83 10 81
stephane.merger@cnfpt.fr



LES ANTENNES DÉPARTEMENTALES

ANTENNE DE LA MARNE

Complexe Gérard-Philipe
19, avenue du Général-Sarrail
CS 60189
51009 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
CEDEX
Tél. : 03 26 64 37 43
Fax : 03 26 21 43 00

CENTRE DE FORMATION DE REIMS

Faculté de Droit
57 bis, rue Pierre-Taittinger
51100 REIMS
Tél. : 03 26 64 72 98
Fax : 03 26 84 25 90

ANTENNE DES ARDENNES

8, rue de Clèves
CS 40042
08008 CHARLEVILLE-MEZIÈRES
CEDEX
Tél. : 03 24 56 21 05

CENTRE DE FORMATION DE LA HAUTE-MARNE

Quartier Foch
6, rue Raymond-Savignac
52000 CHAUMONT
Tél. : 03 25 83 10 82
Fax : 03 25 31 27 33



CONTACTEZ VOTRE INSET DE RÉFÉRENCE

Institut National Spécialisé d'Études Territoriales de Nancy

1 boulevard d'Austrasie
BP 20442 - 54001 NANCY
CEDEX
Tél. : 03 83 19 22 22



LA DÉLÉGATION

1, esplanade Lucien-Péchart
CS 83046
10012 TROYES CEDEX
Tél. : 03 25 83 10 60
Fax : 03 25 83 10 61

ÉVÉNEMENTS

Formation « Mise en œuvre de l'entretien professionnel » à Châlons-en-Champagne, animée par la compagnie théâtrale Art et Prémices



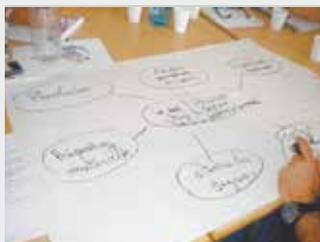
Formation « Simulation de conduite en situation d'urgence » pour les sapeur.se.s pompier.ère.s professionnel.le.s



Réunion des DRH et responsables formation, le 18/9/2015



Jean-Baptiste Machinet est assistant formation à l'antenne des Ardennes à Charleville-Mézières ; il succède à Jeanine BERGER qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Animation pédagogique - réunion des intervenant.e.s, le 7/7/2015

DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
1, ESPLANADE LUCIEN-PÉCHART – CS 83046 – 10012 TROYES CEDEX
TÉL. : 03 25 83 10 60 – FAX : 03 25 83 10 61
WWW.CNFPT.FR
